

En 2021, près de la moitié (45,1%) des Canadiennes et Canadiens étaient atteints d'au moins une maladie chronique majeure

Les personnes ayant un **faible revenu** étaient moins susceptibles de faire état d'une excellente ou d'une très bonne santé générale et mentale.



Personnes ayant fait état d'une excellente ou d'une très bonne santé générale



Personnes ayant fait état d'une excellente ou d'une très bonne santé mentale

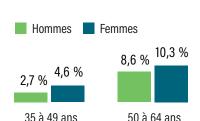
49,5 %

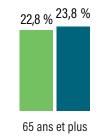
Quintile de revenu du ménage le plus bas Quintile de revenu du ménage le plus élevé

54,2 %



Le fait d'avoir trois problèmes de santé chroniques ou plus augmente avec l'âge et est plus courant chez les femmes que chez les hommes de tous les groupes d'âge1.





De 2015 à 2021, le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui ont consommé de l'alcool de façon excessive² et le pourcentage de ceux qui ont fumé des cigarettes tous les jours ou à l'occasion ont diminué1.



Consommation excessive d'alcool Usage de la cigarette, tous les jours ou à l'occasion

19,2 % 17,7 % 2015 15,6 % 2021 11,8 %



En 2021, **l'usage de la cigarette** (tous les jours ou à l'occasion) et la consommation de **cannabis** (tous les jours ou presque tous les jours) étaient **plus courants** chez les personnes ayant un faible revenu, tandis que la consommation excessive d'alcool était plus courante chez les personnes ayant un revenu élevé¹.

Personnes ayant fumé des cigarettes, tous les jours ou à l'occasion

16,0 %

Personnes ayant consommé du cannabis, tous les jours



Personnes ayant consommé de l'alcool de façon excessive

ou presque tous les jours



11,5 %

8,5 %

21.5 %

Quintile de revenu du ménage le plus bas Quintile de revenu du ménage le plus élevé

> Proportion de personnes ayant attendu trois jours ou moins pour voir leur

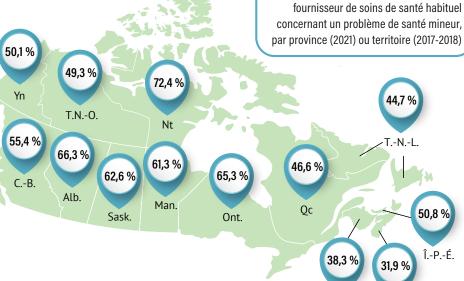


En 2021, la plupart des Canadiennes et Canadiens (85,5%) avaient un fournisseur habituel de soins de santé.

Parmi ceux-ci, **58,3 % ont** indiqué avoir attendu trois jours ou moins

pour voir leur fournisseur de soins de santé habituel concernant un problème de santé mineur.





- Les données nationales présentées dans cette infographie excluent les données des territoires
- La consommation excessive d'alcool est définie comme le fait d'avoir bu cinq verres d'alcool ou plus chez les hommes de 12 ans et plus, ou quatre verres d'alcool ou plus chez les femmes de 12 ans et plus, en une même occasion au cours de l'année précédent

rce : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2015 à 2021.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministree de l'Industrie, 2023

N.-B.

Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-68919-7

N.-É

Canada

